

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE

COMMUNIQUE NO. 004...../C/PADI-Dja/AMO/2026 DU 29 AVRIL 2026

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION ° 02795-26/L/PRC/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CE2/AGE DU 13/04/2026, POUR LA MISE EN PLACE DE DEUX BRIGADES DE TRAITEMENT PHYTOSANITAIRES ET DE FERTILISATION DANS LES LOCALITÉS DE MESSAMENA ET DE MEYOMESSI, DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DE LA BOUCLE MINIÈRE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIÈRE ADJACENTE (PADI-DJA), DANS LES RÉGIONS DE L'EST ET DU SUD.

Financement : Budget BIP/MINEPAT Exercices 2026

Imputation : 60 22 250 53100000 46110.

Le Coordonnateur du PADI-Dja communique :

La consultation susmentionnée est attribuée au soumissionnaire ci-après:

N° de lot	Désignation	Entreprise	Montant TTC (FCFA)	Délai (mois)
Lot unique	Mise en place de deux brigades de traitement phytosanitaires et de fertilisation dans les localités de Messamena et de Meyomessi.	ETS NEGRO KRISMATIC	50.000.000	06

Le présent communiqué, sera enregistré et publié partout où besoin sera.

Yaoundé, le 29 AVRIL 2026



02 JUIN 2026



Le Coordonnateur
Blondeau Talata